



Compte-rendu de la Commission Locale de Transformation du SID/NO

Comment construire une défense du XXI^{ème} siècle en fragilisant ceux qui en assurent la continuité au quotidien ?

La Commission Locale de Transformation d'ouverture du SID/NO s'est tenue le lundi 02 mars 2026, présidée par le directeur adjoint l'attaché hors-classe Laurent Mounier. Cette CLT d'ouverture est liée à l'arrêté du 23 décembre 2025 désignant les mesures de transformation pour l'année 2026.

Corps/OE	NIVEAU	Nbre	Départements	Total
ADMINISTRATIF	I	3	18 – 50 - 35	6
TECHNIQUE	I	3	27 – 35 – 49	
ADMINISTRATIF	II	2	35	6
TECHNIQUE	II	3	35	
Ouvrier d'Etat	III	1	45	
				12

Une nouvelle fois, les annonces confirment une tendance que les agents connaissent trop bien.

La direction annonce pour 2026 :

- 9 suppressions de postes
- 3 postes substantiellement modifiés.

Ces mesures viennent s'ajouter aux restructurations déjà engagées ces dernières années.

Pour **Force Ouvrière**, cette logique de transformation permanente fragilise les services et accentue la pression sur les personnels.

D'autant plus qu'au vu du bilan de la transformation précédente, 25 agents ne sont toujours pas « reclassés ».

Parallèlement aux restructurations, plusieurs postes restent actuellement vacants. La direction précise que les recrutements sont réalisés en priorité parmi les fonctionnaires, conformément aux règles en vigueur. Mais, lorsque cela s'avère nécessaire, le recours à des agents contractuels peut également être envisagé.

Certains métiers techniques sont particulièrement difficiles à pourvoir en raison de la rareté des profils disponibles. Cette situation démontre les limites de la politique actuelle de gestion des effectifs.

Départ à la retraite :

Dans ce contexte, il ne faut pas oublier les futurs départs en retraite. En effet, la direction a présenté une analyse de la pyramide des âges au sein du SID Nord-Ouest. Cette analyse montre que plusieurs départs à la retraite sont attendus dans les prochaines années, notamment parmi les ouvriers d'Etat.

Pour **Force Ouvrière**, cette évolution pose la question du renouvellement des compétences et de l'anticipation des recrutements nécessaires pour assurer la continuité des missions.

Conclusion :

Face à ces transformations, **Force Ouvrière**, restera vigilante sur les conditions d'accompagnement des personnels. Et met le Focus sur la partie non négligeable de la Formation.

A savoir que plusieurs difficultés ont été signalées comme :

- Délai pour obtenir les formations
- Financement parfois compliqué
- Versement Tardif de la prime liée à la formation.

Pour la prime, il a été précisé que pour une prise en charge, la formation doit avoir un lien direct avec le futur poste.

Pour **Force Ouvrière**, ces changements doivent s'accompagner d'une véritable reconnaissance du travail.

Sans oublier la manœuvre d'Unification entre la Direction des Territoires, de l'Immobilier et de l'Environnement (DTIE) et le SID. (cf communiqué en PJ).

Force Ouvrière était représentée par Céline Bony.

Rennes, le 16 mars 2026